



Procédure d'inscription du TAG pour la saison 2011-2012

Association Agréée Jeunesse & Sports, conventionnée avec l'ANCV

Le paiement des adhésions par chèques vacances est accepté

Convention avec Conseil Régional Midi-Pyrénées pour paiement par « chèques Lire »

A – Préparation de l'inscription

Deux solutions sont proposées pour remplir la fiche d'inscription :

1 - soit en ligne sur le site du TAG : procédure *conseillée* pour ne pas avoir à tout ressaisir en renouvellement, éviter les erreurs de saisie, être informé rapidement de l'état de votre inscription, et soulager les bénévoles ! Le lien « Inscriptions 2011-2012 » sera accessible depuis le site du TAG <http://www.tag.asso.fr>

2 - soit manuellement, en cas de problème sur la procédure précédente ou impossibilité technique.

1. Pré-inscription et fiche d'inscription en ligne

L'inscription en ligne s'effectue en 4 étapes.

- **Etape 1.1** (*sauf si vous l'avez déjà fait la saison précédente*) : création d'un compte-utilisateur (désignation de l'adulte référent) :
 - allez sur le site du TAG, rubrique « inscription en ligne »
 - sélectionnez « créer un compte utilisateur »
 - saisir toutes les informations demandées (vous déterminez vous-même votre mot de passe)
 - validez avec le bouton « créer »
 - un e-mail va vous être adressé pour activer le compte-utilisateur (allez consulter votre messagerie)
 - allez sur le lien proposé. Ca y est, vous êtes utilisateur connu et validé du site.
- **Etape 1.2** : création d'une pré-inscription en ligne et impression de la fiche pré-remplie pour chaque adhérent.
 - allez sur le site du TAG, rubrique « Inscription en ligne 2011-2012 »
 - saisissez votre adresse e-mail et votre mot de passe et cliquez sur le bouton « connecter »
 - au choix, cliquez sur « créer une inscription » (pour une inscription nouvel adhérent), ou bien sur le lien « Renouveler pour 2011-2012 » pour une inscription déjà présente la saison précédente (apparaît en orange dans le tableau)
 - saisissez ou contrôlez les informations concernant l'adhérent
 - validez les informations adhérent+inscription en cliquant sur le bouton « Créer » ou « Renouveler ».
 - revenir sur la fenêtre d'inscription et imprimez la fiche (icône imprimante dans le tableau).
NB. Le clic sur l'imprimante crée un fichier de type .rtf dans le dossier habituellement utilisé par votre navigateur pour les téléchargements.
Les fichiers .rtf peuvent être lus par Word ou OpenOffice, entre autres.
Si l'un de ces logiciels ne s'ouvre pas automatiquement après le clic sur imprimante, sauvez le fichier, et ouvrez manuellement le logiciel pour aller chercher le document.
Si votre logiciel vous propose d'installer des graphiques, dites oui.
Vérifiez bien que le créneau choisi est bien renseigné dans la fiche générée. Si non, mettez une croix dedans avant de la donner au responsable.
 - Refaire l'étape 2, autant de fois qu'il y a d'inscriptions dans la famille.

• **Etape 1.3** :

Maintenant que vous avez votre fiche d'inscription papier remplie, vous pouvez procéder à l'inscription réelle au paragraphe B ci-dessous.

Attention : c'est la date de réception/remise du dossier qui sera prise en compte et non celle de la saisie en ligne.

2. Fiche d'inscription manuelle

A partir du site internet du TAG, télécharger, imprimer, et remplir la fiche ou les fiches d'inscription souhaitée(s). A partir de ce moment là, poursuivez à l'étape B suivante.



Tournefeuille Altitude Grimpe (TAG)

Tél : 06.74.77.13.85 ; site web : www.tag.asso.fr ; courriel : web@tag.asso.fr



Procédure d'inscription du TAG pour la saison 2011-2012

Association Agréée Jeunesse & Sports, conventionnée avec l'ANCV

Le paiement des adhésions par chèques vacances est accepté

Convention avec Conseil Régional Midi-Pyrénées pour paiement par « chèques Lire »

B – Inscriptions réelles

Les règles à respecter impérativement

- On fournit au TAG **un dossier complet unique par personne** (on entend par dossier : la fiche d'inscription complète (tous les feuillets) préparée à l'étape A, + certificat médical signé et tamponné par le médecin, + règlement par chèque à l'ordre du « TAG »). Concernant le certificat médical, soit vous faites compléter celui de la fiche imprimée, soit vous téléchargez le modèle type FFME : http://www.tag.asso.fr/docs/ffme_certificatMedical.pdf . A partir du moment où le dossier est fourni et accepté par le TAG, votre place est réservée.
- **L'inscription ne sera validée qu'en septembre lorsque** le « BULLETIN #1 : Accusé d'information d'adhésion au contrat d'assurance FFME » disponible à la rentrée, aura été signé et remis au responsable d'inscription du groupe.
- Le paiement des frais d'inscription peut être fait en plusieurs versements échelonnés sur l'année; dans ce cas, indiquer les dates d'encaissement désirées au dos des chèques. Les chèques vacances sont acceptés.
- **Les personnes souhaitant une attestation d'inscription** doivent fournir à l'inscription la fiche d'attestation pré-remplie (noms et montant), présente dans le document d'inscription.
- **Les personnes n'ayant pas remis en 2010-2011 le bulletin n°1 de la notice d'assurance FFME doivent l'inclure dans le dossier (document téléchargeable ici : <http://www.tag.asso.fr/docs/2011-assurance-garanties.pdf>).**

A faire pour les réinscriptions

- **Qui est concerné ?** Concerne tous les membres d'une famille dont l'un des membres au moins était déjà inscrit au TAG pour la saison précédente
- **Quand et comment ?** : Pour l'**Escalade et/ou le Ski alpinisme**, les réinscriptions se feront du **15 mai au 6 juin 2011** inclus, directement auprès des responsables listés ci-dessous, ou par courrier. A compter du 7 juin au 1^{er} septembre, toute réinscription ne sera plus prioritaire sur les nouvelles inscriptions, et aucune réinscription ne sera acceptée, ni par courrier, ni en personne. Pour la randonnée, les réinscriptions se feront en septembre directement auprès du responsable désigné.

A faire pour les nouvelles inscriptions

- **Qui est concerné ?** Concerne tout nouvel adhérent dont aucun membre de sa famille n'était au TAG la saison précédente.
- **Quand et comment ?** : Pour l'**Escalade**, les nouvelles inscriptions se feront à des créneaux bien définis : les 20 et 22 juin et le 5 septembre, à partir de 20h30 au gymnase Labitrie. **Du 7 juin au 5 septembre**, aucune inscription ni réinscription Escalade ne sera acceptée, ni par courrier, ni en personne. Pour la **Randonnée et le Ski alpinisme**, les inscriptions se font à partir de septembre directement auprès des responsables désignés ci-dessous (par courrier ou en main propre).

Responsables des inscriptions

Randonnée	Thérèse ASPAR 20, rue du Petit Train 31170 Tournefeuille. Téléphone: 05 61 86 88 15
Ski alpi	Rémi Godechot, 29 bis rue de la Petite République 31170 Tournefeuille – 05.61.07.51.98
Escalade	Enfants: Corinne Marot, 60 chemin flou de rious, 31400 Toulouse, 05.62.17.72.98 Ados loisir: Pascal Freisseix, 11 avenue Pierre Mendès France, 31170 Tournefeuille, 05.34.51.84.57 Groupe performance: Sophie Valcke, 14 impasse Sureau, 31170 Tournefeuille, 05 61 07 11 62 Adultes: Florence Besson, 6 rue Pasteur, 31830 Plaisance du Touch, 06.74.77.13.85



Tournefeuille Altitude Grimpe (TAG)

Tél : 06.74.77.13.85; site web : www.tag.asso.fr ; courriel : web@tag.asso.fr